

Arrêté individuel d'alignement – Parcelles cadastrées section AE n°117- 274-275 et 276

Mairie de CERBERE
66290

Tél. 68.88.41.85
Fax. 68.88.47.64

N° 001/2020

Le Maire de la Commune de CERBERE ;
VU la demande de Maître Nicolas RIBOT domiciliée à PERPIGNAN – 110 rue André CHOURAQUI – BP 30 303, en date du 23 décembre 2019 sollicitant pour le compte de la société trois moulins habitat, l'alignement de la propriété cadastrée section AE 117-274-275-276, sise à CERBERE Fresses d'en Parbau ;
VU le code de la voirie routière et notamment les articles L 112-1 à L 112-7, L 115-1 à L 115-8 et L 141-2 à L 141-7, R 112-1 à R 112-3, R 115-1 à R 116-2 et R 141-1 à R 141-10
VU le code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2212-1 à L 2213-6 portant réglementation sur la conservation et la surveillance des voies communales
VU la loi n° 82-213 du mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
VU l'état des lieux,

ARRETE

Article 1 : L'alignement de la propriété cadastrée section AE n°117-274-275-276 située Fresses d'en Parbau défini suivant l'état de fait matérialisé sur le plan ci-annexé par un trait souligné en rouge.

Article 2 : Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire d'obtenir l'autorisation d'édifier une clôture ou de permis de construire prévu par le code de l'urbanisme.

Article 3 : Le présent arrêté n'est donné que sous réserve du droit des tiers et des règlements en vigueur.

Fait à Cerbère, le 07 janvier 2020.



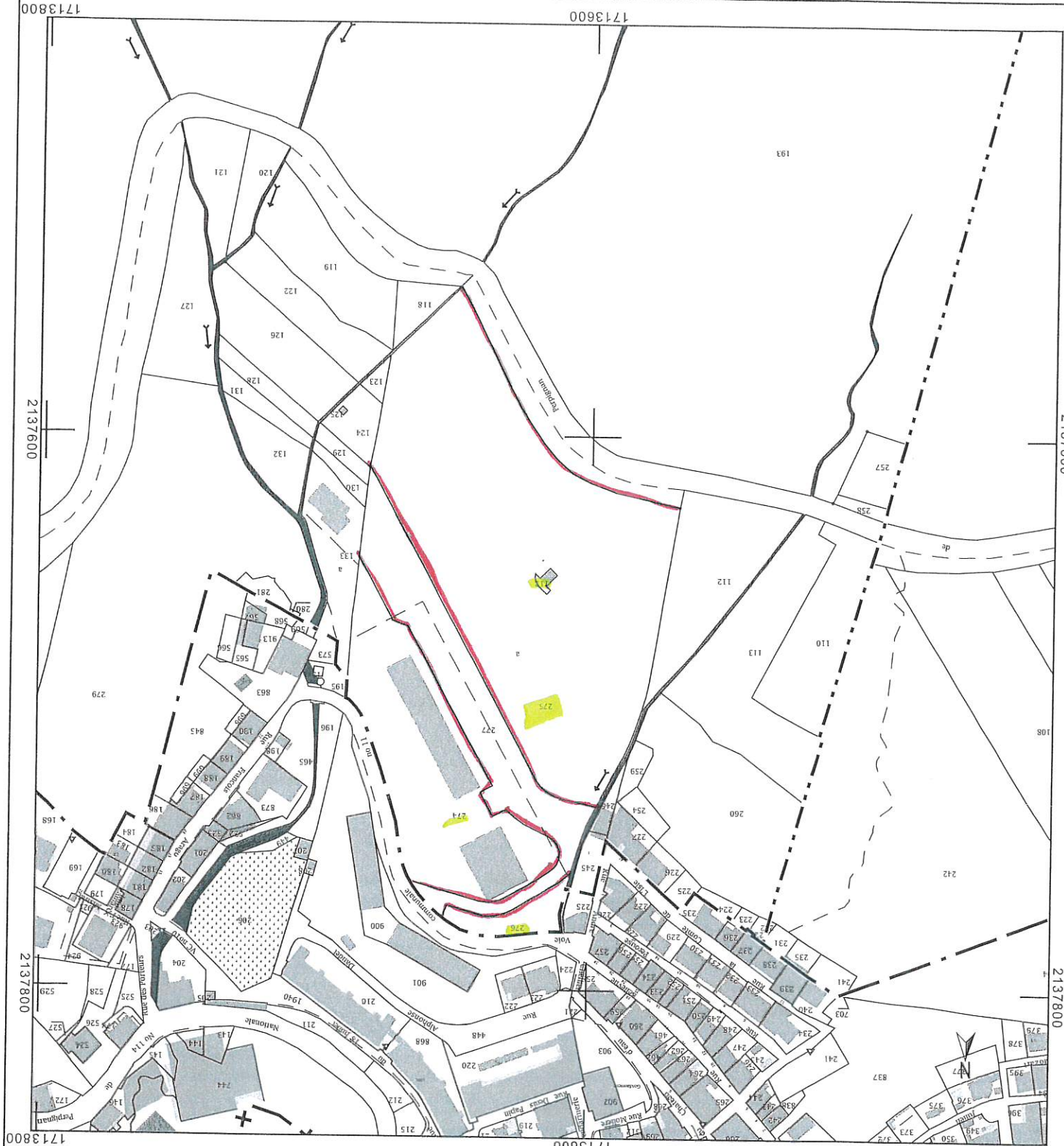
Le Maire

Jean-Claude PORTELLA

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage. Il peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique.

Certifié exécutoire

Affiché le
Notifié le



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département : Pyrénées Orientales Commune : CERBERE	Section : AE Feuille : 000 AE 01 Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/2000 Date d'édition : 18/12/2019 (fuseau horaire de Paris) ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics Coordonnées en projection : RGF93CC43
Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : PERPIGNAN 24 avenue de la Côte Vermellie TSA 10009 66961 66961 PERPIGNAN Cedex 9 tél. 0468664132 - fax 0468661516 cdf.perpignan@dgif.finances.gouv.fr	
Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastr.gouv.fr	